



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Délivrance des médicaments à la juste prescription

Question écrite n° 12253

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la méthode de délivrance et le conditionnement des médicaments. Trop de boîtes incomplètes ou non entamées restent dans les placards des citoyens ou sont jetées importunément dans les poubelles ou les toilettes ; trop de gaspillage également dans les emballages en carton et les consignes écrites. Ceci pourrait être évité si la délivrance des médicaments collait scrupuleusement à la prescription médicale. Mme la députée demande donc à M. le ministre s'il compte réfléchir à trouver un mode de conditionnement des médicaments différent et pourquoi ne pas travailler en lien avec les *lobbies* pharmaceutiques afin que ces médicaments soient vendus à l'unité ou à la juste prescription afin d'éviter non seulement le gaspillage de médicaments mais aussi le gaspillage d'emballages.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12253

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2023](#), page 9139

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)